

# DÉLÉGATION ACADÉMIQUE À L'EDUCATION ARTISTIQUE ET À L'ACTION CULTURELLE

DAAC/10-493-41 du 10/05/10

## **APPEL A CANDIDATURE RESPONSABLE ACTION CULTURELLE DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)**

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Mme OHANESSIAN - Tel : 04 42 95 29 44 / 06 07 33 48 73 - Fax : 04 42 95 29 71

### **POUR UN EMPLOI DE PROFESSEUR (demi poste 2d degré) Conseiller technique de l'IA-DSDEN des Alpes de Haute Provence dans le domaine de l'éducation artistique et de l'action culturelle**

L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et des domaines artistiques et culturels ainsi que des diverses modalités de partenariat.

Afin de mener à bien cette mission, il doit :

- contribuer au renforcement des coopérations sur le terrain entre administrations, équipes éducatives, professionnels de la culture et collectivités locales, impulser des actions en établissement, en assurer le suivi et l'évaluation.
- connaître les différents dispositifs culturels scolaires proposés et avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire.
- être capable d'écoute, de capacités de communication, négociation et d'organisation.
- maîtriser l'outil informatique et la messagerie électronique
- assurer une présence régulière à l'inspection académique (Digne) et faire preuve de disponibilité.
- se déplacer sur l'ensemble du département.
- exercer une mission permanente de relais et de coordination avec la délégation académique d'éducation artistique et d'action culturelle.

Cette mission prendra effet à compter de la rentrée 2010 ; elle sera renouvelable annuellement sur la base du bilan fourni, pour une durée maximale de cinq ans.

**Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier par voie hiérarchique avec avis motivé du chef d'établissement** constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature **avant le 11 juin 2010** (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) **à l'adresse suivante :**

Délégation académique à l'éducation artistique et l'action culturelle  
à l'attention de Mme OHANESSIAN Chantal  
Rectorat  
Place Lucien Paye  
13621 Aix en Provence Cedex 1

Les candidats présélectionnés seront convoqués à l'inspection académique des Alpes de Haute Provence pour un entretien devant une commission dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juin.

Pour tout renseignement :

Tél: 04 42 95 29 44

Mel : [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr)

*Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille*